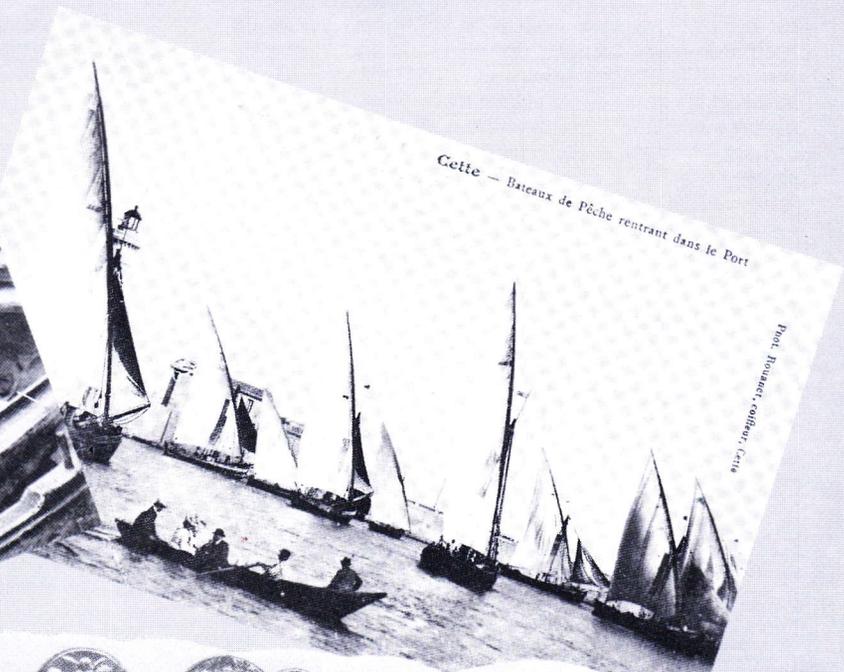


CANSTX - Types de Pêcheurs - Dîner à bord



Cette - Bateaux de Pêche rentrant dans le Port



Port. Rouquet, Colliou, Carat

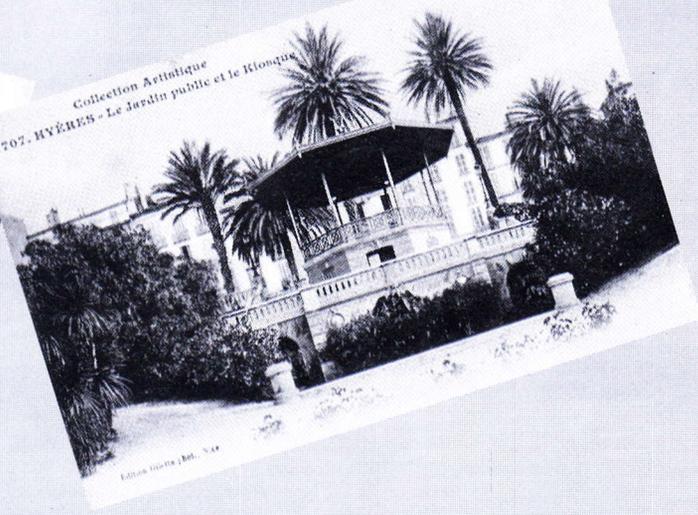


© R. N° 13996

1707. HYÈRES - Le Vaisseau



Collection Artistique
1707. HYÈRES - Le Jardin public et le Klonque



Edouard Lacroix, 1881. N° 14

LA FIN DES PÊCHES

D. Charbonnier*

Le poisson méditerranéen suffira-t-il à satisfaire la demande croissante des populations riveraines de la Méditerranée? Ou l'an 2000 marquera-t-il la fin de la pêche dans une mer devenue stérile? Telle est la question à laquelle répond Daniel Charbonnier, 51 ans, actuellement Secrétaire Général du Conseil Général des Pêches pour la Méditerranée à l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA/FAO).

Une iconographie variée et une abondante documentation écrite nous prouvent que depuis que l'homme s'est installé sur les rivages de la Méditerranée il a fait, pour subvenir à sa nourriture, un usage abondant des poissons, coquillages et crustacés que recèle cette mer.

Rien n'a changé dans ce domaine depuis les temps historiques et, de nos jours, les populations de cette région sont encore très friandes des produits de la mer. Pourtant, au cours des siècles, le nombre des habitants a crû de manière considérable et les pêcheurs, bien que travaillant toujours de façon artisanale, ont progressivement adopté sur leurs bateaux et pour leurs engins des nouveautés technologiques qui permettent des captures élevées. On peut, dans ces conditions, se demander si la Méditerranée, dont la productivité biologique est faible comparée à celle d'autres régions océaniques et dont le plateau continental (sur lequel se concentre comme on le sait la majorité des ressources halieutiques) est étroit, est en état de supporter une demande croissante de la part des consommateurs; on peut aussi se poser la question de savoir si sa production ne risque pas d'être affectée par la multiplication et l'accumulation des divers déchets d'origine humaine dont elle est, malheureusement, devenue le réceptacle final.

La science de la statistique halieutique est évidemment trop récente pour que nous puissions remonter loin en arrière et suivre l'évolution de la pêche sur une longue période. Malgré leur imprécision, les données dont nous disposons pour 1939 nous permettent de penser que la production de la Méditerranée proprement dite et de la mer Noire ne dépassait pas alors 500 000 tonnes. Dans les années cinquante elle était évaluée à 700 000 tonnes; en 1974 elle atteignait 1 300 000 tonnes, dont un peu moins des deux-tiers provenaient de la Méditerranée et le reste de la mer Noire; ce dernier chiffre ne représente, il convient de le remarquer, qu'une très faible proportion - un peu plus de 1,8 pour cent - des 70 millions de tonnes capturées dans le monde au cours de cette même année.

Pourtant si l'on considère la valeur commerciale de cette modeste production, on est surpris de constater qu'elle atteignait en 1971, avec quelque 700 millions de dollars des États Unis, cinq pour cent environ de celle de toutes les prises mondiales. Comment peut-on donc expliquer ce chiffre relativement très élevé et pourquoi le produit de la pêche méditerranéenne

dépasse celui de régions connues pour leur haute productivité comme le Pacifique du sud-est avec sa pêcherie d'anchois ou, plus près de nous, les secteurs est et ouest de l'Atlantique nord, lieux de pêche de prédilection de flottes entières de chalutiers? La première explication est à rechercher dans le goût traditionnel du consommateur méditerranéen pour les produits frais, variés et de haute valeur gustative qu'il accepte de payer un prix élevé; la seconde réside dans le fait que la demande d'espèces démersales - accrue par l'extension spectaculaire du tourisme - excède constamment l'offre. On a estimé que le prix du poisson méditerranéen dépassait de cinq fois environ la moyenne mondiale, et même sept fois si l'on se rapporte uniquement aux espèces de fond, les plus appréciées.

Entre 1960 et 1970 l'utilisation de poisson à usage alimentaire est passée de 2 700 000 à 3 700 000 tonnes, alors que la population des pays riverains augmentait de 265 à 308 millions d'habitants. La consommation individuelle annuelle s'établissait en 1970 à douze kilogrammes, chiffre très voisin de celui de la moyenne mondiale et qui connaît d'ailleurs d'importantes variations d'un pays à l'autre.

5 millions de tonnes en 1985?

On a tenté de calculer ce que sera la demande en 1985. Dans une hypothèse moyenne, et en tablant sur une consommation de 14,5 kilogrammes par personne pour une population estimée à cette date à 380 millions d'habitants, 5 500 000 tonnes de poisson devraient être disponibles. Bien que le poisson méditerranéen soit pratiquement tout utilisé sur place - à l'exception de quelques milliers de tonnes de thons capturées par les Japonais dans son secteur occidental -, il est certain que la Méditerranée et la mer Noire, seules, ne seront pas en mesure de fournir un tel tonnage. Déjà actuellement les deux-tiers environ des produits consommés proviennent d'autres zones maritimes. Ceci est dû d'abord au fait que trois pays méditerranéens, l'Espagne, la France et le Maroc ont également une façade tournée vers l'Atlantique où ils capturent la majeure partie de leur production; ensuite à ce que plusieurs autres nations, la Bulgarie, l'Égypte, la Grèce, Israël, l'Italie et la Roumanie ont armé au cours des dernières décennies des flottes destinées à opérer sur les fonds de pêche océaniques; enfin à ce que presque tous les pays de la région importent des quantités relative-

ment importantes de poisson qui représentent le quart environ de la production locale.

Cependant la pêche océanique connaît déjà des difficultés qui vont aller en grandissant pour les flottes des pays méditerranéens, d'une part parce que depuis plusieurs années des pays côtiers atlantiques cherchent en nombre croissant à se réserver l'exploitation des ressources localisées devant leurs côtes ou, tout au moins, à imposer certaines limitations à l'activité des flottilles étrangères; d'autre part parce que la liste des stocks aisément exploitables et encore peu utilisés se réduit chaque année et que l'accroissement des frais d'exploitation des navires, en particulier par suite de l'augmentation du prix du combustible, grève de plus en plus la rentabilité des flottes à long rayon d'action. On est alors tenté, dans la plupart des pays méditerranéens, de reconsidérer les possibilités locales de développement.

Prospections acoustiques

Pour cette raison, les travaux sur l'évaluation des ressources qu'effectue régulièrement le Conseil général des pêches pour la Méditerranée (CGPM), organisme gouvernemental créé dans le cadre de la FAO et dont sont membres dix-neuf des vingt-et-un pays côtiers de la Méditerranée et de la mer Noire, présentent un intérêt pratique très actuel. Selon les conclusions les plus récentes du Conseil, les fonds chalutables bordant les côtes septentrionales de la Méditerranée seraient surexploités et aucun accroissement appréciable de la production ne semblerait pouvoir résulter d'une intensification de la pêche de la plupart des stocks et en particulier des espèces les plus appréciées comme le rouget, la langoustine et les crevettes. Dans plusieurs secteurs, cependant, l'application de mesures d'aménagement appropriées comme un contrôle du maillage des chaluts et une limitation de l'intensité d'exploitation pourraient permettre une légère remontée de la production tout en se traduisant par une baisse très sensible des frais d'exploitation. Le CGPM œuvre dans ce sens : ses pays membres ont déjà adopté un texte-cadre sur la limitation du maillage et prévoient de s'attaquer maintenant au problème délicat mais essentiel de la maîtrise de l'intensité de la pêche. Il semblerait par contre que les stocks

* D. Charbonnier, Secrétaire du Conseil général des pêches pour la Méditerranée, Département des pêches, F.A.O., Rome.
Les vues exprimées dans cet article sont strictement personnelles et ne correspondent pas nécessairement à celles de la FAO.



démersaux des côtes méridionales et orientales soient susceptibles de supporter une certaine expansion de la pêche; mais, bien qu'intéressant par rapport à la production actuelle, l'accroissement de la production que l'on peut en attendre restera modeste en valeur absolue.

En tenant compte de ces indications, on estime que la production d'espèces démersales pour l'ensemble de la Méditerranée et de la mer Noire pourrait atteindre 400 à 500 000 tonnes, soit environ 50 pour cent de plus que ce qui est actuellement pêché.

Les ressources pélagiques paraissent présenter de meilleures perspectives d'exploitation. Des prospections acoustiques quantitatives réalisées en Algérie, au Maroc, en Tunisie et sur la côte turque de la mer Noire ont prouvé l'existence de stocks plus importants qu'on ne le croyait généralement. On pense que dans nombre de zones la production du « poisson bleu » pourrait être sensiblement - quoique dans des proportions variables - augmentée. Le fait que les poissons pélagiques soient comparativement moins intensément pêchés que les démersaux s'explique surtout par des difficultés de commercialisation. Les poissons de surface comme la sardine, l'anchois ou le maquereau jouissent en effet d'une faveur moindre que ceux de fond; d'autre part la pêche de ces espèces est saisonnière; elle se traduit donc par des pointes de débarquements que ni les circuits de distribution ni l'industrie de transformation n'ont encore été en mesure de régulariser. Il n'est ainsi guère d'année où d'importantes quantités de poisson bleu ne soient rejetées à la mer, faute d'acquéreurs à un prix rémunérateur ou par insuffisance de moyens de traitement. Il convient cependant de noter que, en relation avec la productivité moindre de la Méditerranée, les ressources pélagiques sont beaucoup plus modestes que dans de nombreuses autres régions du monde; les rendements et les productions ne permettent donc pas de lourds investissements dans des installations de conservation.

Le poisson « bleu » : rejeté à la mer

L'ensemble de ces conditions explique la compétitivité généralement faible des pêcheries pélagiques méditerranéennes. Cependant ce schéma n'est pas valable pour la mer Noire, enrichie par les apports de fleuves importants et dont l'hydrologie particulière se traduit par une prédominance massive des espèces pélagiques sur les démersales. Ceci est confirmé par l'expansion récente de la pêche de l'anchois devant les côtes turque et soviétique (125 000 tonnes en 1969, 250 000 en 1973 et 450 000 en 1974). Le potentiel total des stocks pélagiques côtiers de la Méditerranée et de la mer Noire devrait être nettement supérieur à un million de tonnes mais leur pleine utilisation dépendra avant tout, au moins dans la Méditerranée proprement dite, de l'amélioration des opérations de traitement et de distribution. Bien plus faibles par rapport aux précédentes, les ressources en poissons océaniques (thon rouge, germon, espadon, bonite) doivent néanmoins être mentionnées. En Méditerranée occidentale où plusieurs aires de ponte ont été identifiées, la pêche du thon rouge connaît saisonnièrement des rendements comparables à ceux de l'Atlantique et les mers Égée et

de Marmara sont bien connues pour leur richesse en bonites.

Il convient aussi, lorsque l'on parle du potentiel halieutique de la Méditerranée, de faire référence à l'avenir prometteur de l'aquaculture des espèces marines. L'élevage de certains mollusques et poissons constitue déjà une activité traditionnelle dans la région, et il est vraisemblable qu'elle prendra une grande extension quand auront été levés certains obstacles d'ordre scientifique comme la production économique en masse des larves ou alevins, ou politique tels ceux posés par la compétition de diverses activités dans les schémas d'aménagement des zones littorales. Les rendements que l'on peut envisager et l'étendue des sites utilisables



pour l'aquaculture permettent de tabler sur une production de plusieurs centaines de milliers de tonnes de poissons, crustacés et mollusques de haute valeur commerciale.

Bien qu'il soit hors de question que, même en prévoyant les apports à long terme de l'aquaculture, la Méditerranée puisse un jour satisfaire en totalité une demande en constante et rapide expansion, les perspectives de développement de la pêche ne sont pas, comme on le pense trop communément, négligeables. La politique de ce développement devra pourtant tenir compte de certains facteurs qui ont, ou pourront avoir, une influence directe sur la production. Pour ce qui concerne l'aquaculture, une allusion vient d'être faite à la concurrence que soulève l'aménagement des bandes côtières. Quelle que soit cependant la localisation des sites réservés à cette industrie, ces derniers se trouveront soumis à la menace sans cesse grandissante actuellement de la pollution d'origine urbaine et industrielle dont les effets sont surtout perceptibles en bordure immédiate de la côte. Les mesures que l'on semble vouloir prendre pour la protection du bassin méditerranéen contre la pollution auront donc une influence bénéfique directe sur l'évolution de l'élevage des espèces marines.

Parfumé aux produits chimiques

Les conséquences de la pollution sur les ressources vivantes du large semblent être heureusement, du moins pour l'instant,

beaucoup moins graves. Si l'on connaît en effet des cas où du poisson a été rendu impropre à la consommation à cause d'une odeur intolérable de produits chimiques, si l'on sait aussi que des géniteurs ont fui des frayères polluées, il ne paraît pas que la pollution ait encore eu pour résultat de faire baisser les stocks de haute mer. Ceci ne signifie pas, bien au contraire, que l'on doive se désintéresser de l'étude de l'action éventuelle des polluants sur les ressources vivantes et les pêches car le problème est latent et la mise sur pied d'un système de contrôle approprié, complexe. Un important programme de recherche et de surveillance est d'ailleurs en cours d'exécution dans ce domaine, sous l'égide du CGPM.

Bientôt plusieurs fois 100. 000 T. de poissons grâce à l'aquaculture (Bassin de Maguelonne, France).

L'aménagement des stocks, c'est-à-dire l'ajustement de leur exploitation à un niveau correspondant à leur productivité maximale en même temps qu'à la meilleure rentabilité des pêcheries constitue donc une tâche urgente, si l'on considère les besoins croissants des populations. Les pays méditerranéens s'y sont attaqués et les résultats déjà acquis laissent augurer le succès de ces efforts. Cependant l'avenir de la pêche méditerranéenne ne pourra être considéré comme définitivement assuré que lorsque chaque pays sera pleinement conscient de ce que la sauvegarde de la pêche et son développement rationnel, bien que constituant une responsabilité nationale, dépendent d'une concertation permanente avec les autres pays, compte tenu de la mobilité des stocks et des flottes de pêche. Le Conseil général des pêches pour la Méditerranée constitue précisément le forum dans lequel des états ayant des problèmes - mais aussi des intérêts - communs peuvent faire échange d'informations et d'expérience; l'on peut donc raisonnablement penser que, grâce à cette confrontation régulière et les actions de développement qu'elle engendre, la pêche en Méditerranée est assurée d'atteindre son niveau optimum de production dans les limites qu'imposent les conditions spécifiques de cette mer.

D. C.